

## guides-alpamayo

### CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE Yves ASTIER-P/guides -alpamayo

#### INSCRIPTION

Toute inscription doit être effectuée au moyen du bulletin d'inscription et être accompagnée d'un acompte de 30%, le solde étant payable un mois avant le départ.

En cas d'inscription moins d'un mois avant le départ, la totalité du prix du voyage est à régler. Dans ce cas d'inscription tardive, un supplément vous sera parfois facturé.

Toute inscription implique l'adhésion à nos conditions générales et particulières.

#### ANNULATION PAR LE CLIENT

L'assurance annulation est obligatoire : nous demander les documents et formulaire.

Dans tous les cas, l'annulation par le client doit nous être signifiée par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de celui-ci faisant foi.

Les assurances souscrites ne sont jamais remboursées. Le non-paiement à la date convenue du solde d'un séjour est considérée comme une annulation volontaire

de la part du participant. En cas d'annulation : nous prévenir immédiatement.

Les frais d'annulation qui vous seront facturés sont ceux qui correspondent à votre date d'annulation. Les frais qui vous seront éventuellement remboursés par

l'assurance seront calculés par rapport à la date de la première manifestation de l'événement entraînant la garantie. Toute évolution, même non prévisible,

de votre cas ne saurait être prise en compte et risquerait de vous pénaliser.

En cas d'annulation de votre part, le montant des sommes dues est calculé selon les barèmes suivants (par personne) :

##### **1\* VOYAGES NORMAUX (trekkings) OU STAGES**

- plus de 30 jours du départ : frais de dossier (voir ci-dessous)
- de 30 à 22 jours : 50 % du prix du voyage
- de 22 à 15 jours : 50 % du prix du voyage
- de 15 à 8 jours : 75 % du prix du voyage
- de 7 à 2 jours : 90 % du prix du voyage
- moins de 2 jours : 100 % du prix du voyage

##### **2\* EXPEDITIONS**

- plus de 60 jours du départ : frais de dossier (voir ci-dessous)
- de 60 à 22 jours : 70 % du prix du voyage
- de 22 à 15 jours : 90 % du prix du voyage
- moins de 2 jours : 100 % du prix du voyage

Dans tous les cas, le montant de la prime d'assurance n'est pas remboursable.

#### FRAIS DE DOSSIERS (Par personne)

Courses, stages et voyages : 100 euros Expédition : 200 euros

Les frais de dossier ne sont pas couverts par l'assurance, le contrat débutant à 30 jours pour les voyages normaux et à 60 jours pour les expéditions.

Les annulations de voyages, (cas 1 ou 2) quelle que soit la date, ne dispensent pas du paiement intégral des sommes dont vous êtes redevable ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition. Même en cas d'annulation d'un stage, vous êtes tenus de nous en payer le solde.

#### CHANGEMENT DE VOYAGE

Si vous désirez changer de voyage plus de 30 jours avant le départ, une somme forfaitaire de 250 FR par personne sera retenue.

A moins de 30 jours, toute modification sera considérée comme une annulation et entraînera l'application des conditions d'annulation ci-dessus (§ 1 et 2).

## **NON PRESENTATION**

Votre non présentation au rendez-vous n'ouvre droit à aucun remboursement.

## **INTERRUPTION DE VOYAGE OU STAGE**

1) tout voyage **inTerrompu** pour des raisons de santé, est remboursé par l'assurance (si vous avez souscrit au contrat), au prorata des prestations terrestres non consommés, ceci après que le retour anticipé ait été organisé par la dite assurance.  
2° Toute **interruption** volontaire de votre part n'ouvre droit à aucun remboursement. De même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant.

## **ANNULATION**

Si le nombre des participants est insuffisant, le voyage peut être annulé au plus tard 21 jours avant le départ (valable seulement pour séjours en "tout compris"). D'autres causes d'annulation, liées à une situation locale à risque (politique, sanitaire, catastrophe naturelle...), peuvent intervenir à tout moment.  
Pour les voyages présentant un caractère technique (expéditions d'alpinisme en particulier) nous nous réservons le droit de ne pas accepter un participant ne **satisfaisant PAS** aux critères techniques. Dans tous les cas d'annulation, les personnes inscrites sont intégralement remboursées mais ne peuvent prétendre à aucune indemnité.

Nous sommes seuls juges de la décision d'annuler ou non un voyage futur ou en cours.  
Toute personne quittant un de nos stages ou voyages ne peut prétendre à aucun remboursement, quelle qu'en soit la raison.  
Par contre, dans le cas d'un stage annulé, celui-ci est reporté et les personnes inscrites peuvent l'utiliser **lorsqu'elles le souhaitent, après accord avec nous et sur un stage de notre programme..**  
**Votre inscription à un stage ou voyage vaut acceptation de nos conditions d'inscription.**

## **VOTRE RESPONSABILITE**

°Chaque participant est tenu de se plier aux règlements de formalités de police, de santé, à tout moment du voyage. Notre organisation n'est pas responsable en cas de retard ou d'impossibilité d'un client de présenter des documents en règle.

° Vu le caractère particulier de nos voyages, chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes données par le chef d'expédition, et doit être conscient qu'il peut courir des risques de tout ordre **dus** aux conditions locales (mauvais état des routes et moyens de communication, éloignement des centres médicaux, etc...).

Il les assume en toute connaissance de cause et s'engage à ne pas faire porter la responsabilité à l'organisateur  
**Guides-alpamayo ou YVES ASTIER P.**  
:

°Compte tenu des difficultés d'organisation, des changements de programme (dates, horaires, itinéraire, encadrement, etc...) peuvent survenir.  
Les participants ne peuvent en aucun cas prétendre à un remboursement ou **indemnité.**

°En cas de modification des horaires d'avion, nous ne sommes pas responsables des frais supplémentaires liés

au trajet jusqu'à votre domicile.

°Chaque participant doit veiller à la présence de ses bagages lors de l'organisation des transferts.

°Inscription à un voyage présentant un caractère technique particulier : un bulletin d'inscription spécifique est à remplir au moment de l'inscription.

## **CONTESTATION**

Sous réserve de la qualité du défendeur, toute contestation est du ressort exclusif du tribunal de Commerce de Grenoble.

## **ASSURANCE**

Vous devez être assuré en R.C. responsabilité civile pour la pratique du ski et de l'alpinisme (CAF, FFME ou carte Neige FFS).

Nous vous proposons une assurance **ANNULATION obligatoire EUROP ASSISTANCE** de séjour (avec extension ou non pour "motifs professionnels").

Obligatoire : nous vous proposerons donc au minimum notre **assurance ANNULATION (2,8 % du prix de votre séjour) + éventuellement Interruption de séjour et Rapatriement/ Bagages** ;

# **CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE**

## **REGLEMENT ET RESERVATION**

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'adhésion à l'ensemble de nos conditions particulières de vente;

toute inscription n'est effective qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 30%.

\*La totalité du prix d'un voyage **OU stage /trekking**, expédition doit impérativement nous être versé au moins 30 jours avant le départ.

\*Pour les stages (semaine ou week-end), le solde doit nous être envoyé au moins un mois avant le départ sans rappel de notre part.

## **LES PRIX**

Les prix énoncés s'entendent en euros. La description de chaque séjour est accompagnée de la liste des prestations comptées dans le prix.

## **CONDITIONS GENERALES**

Il nous faut 3 stagiaires minimum par stage pour respecter les prix annoncés et pour garantir le départ des stages d'alpinisme, rocher ou glace

et escalade ; à moins de 3 participants vous pourrez choisir entre annuler ou payer 50% de supplément chacun.

Pour les voyages (et expéditions) se référer aux fiches techniques détaillées. Pour le Mont Blanc, la randonnée glaciaire et le ski de rando, il

**faut 4 ou 6 participants minimum (pas de nombre impair de personnes pour tous types de stages MT BLANC, sinon supplément de 130 euros chacun par personne !.**

## **PRET DU MATERIEL :**

Nous pouvons vous prêter les piolets et crampons Simond ou les piranhas Simond (une caution de 300 euros vous sera demandée pour ce prêt)

pour les stages en France.  
Location possible d'ARVA, raquettes (obligatoires pour les stages d'hiver), skis de rando, casque, baudrier, chaussures SALOMON ou Koflach, etc...

Haute montagne / Garantie qualité (valable seulement pour les stages France valant plus de 3000 FRS/semaine - prix de l'encadrement).

Si votre stage a été gêné tous les jours par le mauvais temps ou les conditions, nous vous redonnerons une ou deux journées gratuites à une autre période plus favorable, selon vos disponibilités.

### **Trekkings et Expéditions**

#### **Nos prix comprennent :**

- °L'encadrement par guide de montagne et prêt des matériels collectifs (cordes, tentes).
- °Transports et déplacements par les moyens indiqués sur les descriptifs des randonnées ou voyages.
- °Logement sous tentes
- °Hôtels indiqués pendant le voyage
- °Nourriture sauf boissons
- °Location de mules, de porteurs
- °Billets d'avion par la compagnie de notre choix

#### **En sus, à votre charge :**

- °Les visas
- °Les assurances personnelles
- °Les prestations à des organismes locaux (musées, excursions...)

### **STAGES**

20% de réduction aux étudiants sur tous nos stages haute montagne été/hiver et sur les voyages Ecosse (glace) sur toutes nos journées, stages et expés, tarifs spéciaux pour les clubs et les groupes constitués de plus de 3 personnes (Europe) et de plus de 4 personnes voyages, expés.

Pour chaque trekking ou stage, une liste de matériel à emmener vous sera adressée lors de votre inscription.

Au cours des trekkings, vous n'aurez jamais à porter un sac de plus de 10kg, nous avons prévu pour cela des ânes ou des chevaux dans les Andes et des porteurs dans les autres pays. Mais seulement pour les marches d'approche jusqu'au CAMP DE BASE.

#### **TARIFS DEGRESSIFS :**

Pour les engagements de guide, pour les courses d'alpinisme de plus de 4 jours cumulés ou non. Réduction de 10 à 20% pour les familles de 3 (ou groupes constitués de 4 personnes) et si vous cumulez 3 stages dans l'année.

#### **RESPONSABILITE :**

L'organisateur ne peut être tenu responsable en cas de défaillance des différents prestataires de service (transports, hôtelier, restaurateurs...)

et le participant ne peut prétendre à aucune indemnité en cas de modifications d'horaires ou d'itinéraires, d'annulation de vol, de retard, de

correspondance manquée, d'accident, de perte ou d'endommagement des bagages...

En cas de retour retardé par suite d'une perturbation du transport aérien ou d'un événement indépendant de notre organisation, nous ne pouvons

en aucun cas être tenus responsable, et nous demanderons une participation aux frais réels supplémentaires occasionnés.

**FORMALITES :**

Les participants doivent être en possession des documents exigés par les autorités de police, douane et santé des différents pays dans

lesquels se déroule le voyage. Le voyageur supportera seul les conséquences de la non-observance de ces règlements, ainsi que les frais qu'il

pourrait encourir s'il ne présentait pas à l'heure et au lieu mentionnés sur la convocation.